



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE DEMOLIR**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PD 94078 24 00008** du **22 JUIL. 2024**
Un permis de démolir a été délivré à

Domicilié (e) 4 -14 rue Ferrus
75014 PARIS

En vue de la réalisation : La démolition totale des bâtiments du 46-48 rue de Paris

Sur un terrain sis 46 - 48 RUE DE PARIS
Cadastré AP67, AP68

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **22 JUIL. 2024**

Monsieur le Maire,



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de démolir ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PD 94078 24 00008** du a été affichée en Mairie du
au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,